

## Yves Jégo renouvelle son appel à la FFF pour que les maillots 2 étoiles soient fabriqués en France !

Trois mois après le **sacre de l'équipe de France de football** en Russie, les **maillots à deux étoiles** sont toujours livrés au compte-gouttes. Annoncés pour mi-août puis pour septembre, les tuniques restent pourtant quasiment **introuvables en magasins**.

Et pour cause, produits en Thaïlande, les maillots ne seraient toujours pas fabriqués. En effet les délais sont très longs pour réserver des lignes de production, produire et acheminer la marchandise. Les lignes étant réservées à l'avance, la production des maillots n'a pas été prioritaire... 200 000 précommandes ne seront donc pas assurées pour Noël !

*« C'est certain, quand on fabrique loin, mieux vaut être prévoyant. Car à la réactivité s'ajoute en plus des temps de transport par cargo incompressibles de trois semaines. Une problématique à laquelle aurait échappé l'équipementier en faisant appel à une manufacture sur notre territoire. Parmi les 600 entreprises françaises certifiées Origine France Garantie, nombre d'entre elles auraient la capacité de fabriquer ce maillot qui plus est dans des conditions économiques acceptables. »* Yves Jégo, président fondateur de la certification Origine France Garantie.

Pourtant, la lettre d'**Yves Jégo** destinée au Président de la Fédération Française de Football, Monsieur Noël Le Graët est **restée sans réponse** depuis le 25 juillet.

Pour faire face à ce retard la FFF aurait même été contrainte de **faire appel à une autre société pour placer une 2<sup>e</sup> étoile** sur certaines tuniques émanant des stocks restants... Yves Jégo **renouvelle donc son appel à la FFF** pour que les maillots soient fabriqués en France. La victoire de l'équipe de France profiterait enfin à l'économie du pays. Et les tuniques pourraient être livrées à temps pour Noël !

### À propos de Pro France

Pro France est une association à but non lucratif fondée par Yves Jégo en 2010. L'association réunit les entreprises et tous les acteurs qui souhaitent participer à une certification volontaire, innovante et transparente de l'origine française des produits. Elle a pour mission de défendre et valoriser les produits de fabrication française et les entreprises qui les produisent ainsi que la promotion de la Marque France dans tous les secteurs d'activité.

L'association porte la certification « Origine France Garantie » qui assure grâce à un audit indépendant l'origine française des produits. Il est actuellement le seul à garantir l'origine Française à ce niveau d'exigence et se différencie ainsi du "Made in France", critère douanier trop lâche et peu contrôlé.



La certification garantit aux consommateurs que les produits respectent deux conditions cumulatives :

- 50 % à 100% du prix de revient unitaire du produit est acquis en France
- le produit prend ses caractéristiques essentielles en France (c'est-à-dire que toutes les étapes de transformation y sont effectuées)

Pour le consommateur, c'est la possibilité de connaître l'origine française d'un produit et par conséquent de pouvoir le choisir en toute transparence. Pour les entreprises, c'est le moyen de valoriser le maintien, le développement ou le retour d'activités productives en France de manière efficace, sur le marché intérieur comme à l'export.

Plus d'informations sur : [www.originefrancegarantie.fr](http://www.originefrancegarantie.fr)